



Delémont, le 30 mai 2022

Motion

Soutien à l'élaboration d'un traité de non-prolifération des énergies fossiles

Les énergies fossiles sont une impasse pour le climat, la planète, la sécurité et la paix dans le monde. Alors qu'il est urgent d'éliminer rapidement et équitablement le charbon, le pétrole et le gaz à l'échelle mondiale, il n'existe actuellement aucun mécanisme international pour gérer cette transition. C'est pourquoi la proposition d'un Traité de non-prolifération des énergies fossiles – inspirée par le Traité de non-prolifération des armes nucléaires de 1968 – a pris beaucoup d'ampleur et est désormais soutenue par plus de 1000 organisations de la société civile, 3000 scientifiques ou encore 100 lauréats du Prix Nobel.

A l'instar de Delémont, les villes et les cantons qui ont adopté ou sont en passe d'adopter un plan climat sont des acteurs décisifs pour faire émerger un tel traité. Par leurs actions en faveur du climat, ils ont la légitimité pour demander le déclin négocié et planifié de l'exploitation des énergies fossiles.

Considérant la contradiction qui consiste à définir et à mettre en œuvre localement des politiques climatiques ambitieuses tout en laissant la production mondiale de charbon, de pétrole et de gaz continuer d'augmenter, nous demandons au Conseil communal d'apporter le soutien officiel de la Ville de Delémont à cette initiative et de communiquer largement à ce sujet.

Pour le groupe socialiste,
Jude Schindelholz

A. Schneider

H. Rieder

Grossard

T. Kauh

P.B.

M.B.

S. Hest

J.M.

Christ